

Compte rendu du troisième conseil d'école de l'année scolaire 2025 – 2026
Le mardi 9 juin 2026

Etaient présents :

Equipe pédagogique :

Monsieur Gins-Petit, directrice

Madame Begoc, enseignante

Monsieur Pezzarini, enseignant

Madame Flory, enseignante

Parents d'élèves élus :

Madame Chapel, titulaire

Madame Couvet, titulaire

Madame Montignac, suppléante

Représentants de la commune :

Madame Noblesse, adjointe au maire en charge des affaires scolaires

Madame Hébert-Lemercier, conseillère municipale

Madame Daniel, ATSEM

Madame Florence, ATSEM

Absents excusés :

Madame l'Inspectrice de l'Education nationale

Monsieur Ripart, maire de la commune

Monsieur Dubois, enseignant

Madame Fernandes, représentante de parents d'élèves

Monsieur Tessier, représentant de parents d'élèves

Mesdames les membres du RASED

Monsieur Bonin, DDEN

1. Effectifs prévisionnels pour l'année scolaire 2026/2027

Les effectifs prévisionnels sont les suivants :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
8	11	9	7	16	13	11	10

14 élèves de CM2 quittent l'école et 8 PS rentrent à l'école. Les effectifs sont en légère baisse mais ces derniers peuvent encore évoluer.

Concernant la constitution des classes, c'est le conseil des maîtres de prérentrée, le 31 août, qui validera cette constitution. Nous devons respecter, dans la mesure du possible, les demandes d'allègement des classes en GS/CP/CE1 : nous ne devons pas dépasser 24 élèves dans les classes qui comportent ces niveaux. Ces dernières peuvent encore évoluer en fonction d'inscriptions et de départs qui auraient lieu avant la rentrée des classes le mardi 1^{er} septembre. A priori, à la rentrée 2026, il y aura :

- une classe de PS/MS avec 19 élèves (8 en PS et 11 en MS);
- une classe de GS/CP/CE1 avec 21 élèves (9 en GS, 7 en CP et 5 en CE1) ;
- une classe de CE1/CE2 avec 24 élèves (11 en CE1 et 13 en CE2) ;
- une classe de CM1/CM2 avec 21 élèves (11 en CM1 et 10 en CM2).

Les familles des élèves de CE1 seront informées, en fin d'année, de la classe dans laquelle se trouvera leur enfant si la constitution reste inchangée.

2. Exercice de sécurité incendie.

Le deuxième exercice qui avait été annoncé lors du deuxième conseil d'école a finalement eu lieu le lundi 18 mai. Il s'est très bien déroulé, tous les élèves et personnels ont entendu l'alarme et sont sortis de l'école dans un temps satisfaisant.

3. Elections des représentants de parents d'élèves à la rentrée 2026

Les élections se dérouleront exclusivement par correspondance. Il se peut que ces dernières puissent se dérouler de manière dématérialisée : les modalités seront définies à la rentrée. Les membres du conseil d'école sont d'accord pour que le vote se déroule par correspondance qu'il soit dématérialisé ou non.

4. Point sur la coopérative scolaire

Cette année, nous n'avons pas fait de dépenses majeures avec la coopérative scolaire afin de prévoir une autre sortie l'année prochaine. Malgré tout, l'intervention de la conteuse a coûté 340€ et l'intervention « Kapla » coûtera 770€. Les photographies ont rapporté à la coopérative 652,20€ (ce qui correspond à 30% du montant global perçu).

5. Animations, sorties scolaires et projets pédagogiques réalisés et à venir

Carnaval : Le vendredi 20 mars, les élèves sont tous venus déguisés à l'école. Ce fut une journée festive.

Spectacle : Le spectacle, sur le thème du cirque, s'est déroulé le 6 juin. Ce spectacle est l'aboutissement d'un travail pluridisciplinaire alliant chant, danse, EPS, théâtre et arts plastiques. M. Tollens et M. Huré sont intervenus deux journées complètes, en amont, pour effectuer les décors avec les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2. Nous les remercions. Des décors ont également été réalisés par les élèves de PS/MS/GS/CP avec leur enseignante.

Conteuse : Le mardi 2 juin, une conteuse professionnelle est venue à l'école. Les élèves ont entendu 1 heure d'histoires adaptées à leur âge, avec des accessoires pour les plus petits et sans accessoire pour les plus grands. Ce moment fut beaucoup apprécié.

Sortie au parc Aventure Land de Magny-en-Vexin : Les élèves se rendront prochainement, le mardi 16 juin, au parc Aventure Land de Magny en Vexin. Cette journée mettra en avant l'EPS : chaque enfant pourra grimper dans des filets, sauter dans les structures gonflables... Les CM feront de l'accrobranche.

Kapla : Un animateur *Kapla* viendra, le mardi 23 juin, dans l'école, afin d'apprendre des techniques de construction aux enfants. La salle où seront visibles les constructions du jour sera ouverte, le soir, de 16h30 à 17h, aux parents.

Permis piéton : Monsieur Helleboid interviendra très prochainement auprès des élèves de CE et CM pour effectuer de la prévention routière : passage du permis piéton pour les CE et sensibilisation au permis vélo pour les CM.

6. Piscine

La séquence natation concernait les élèves de CP/CE2/CM1/CM2. Elle s'est déroulée du 3 novembre au 4 décembre à raison de 2 séances par semaine. Tout était très bien organisé. Les élèves ont été répartis en 4 groupes à l'issue de l'évaluation diagnostique de la première séance. Ils ont eu ensuite 8 séances pour se familiariser avec l'eau et progresser puis ils ont été évalués à la fin. Les élèves de CM ont passé l'attestation scolaire du savoir nager en sécurité et les élèves de CE2 le pass-nautique (avec ou sans brassières de sécurité). Ces séances ont nécessité

un décroisement, Mme Gins-Petit s'est occupée des élèves de GS, à l'école, avec les élèves de CE1 alors que Mme Flory a pris en charge les élèves de CE2, à la piscine, avec les élèves de CP.

7. Point sur les locaux, les travaux et les investissements de la mairie
RAS

8. Services du périscolaire
RAS